

## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du Jeudi 3 Mai 2018**

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB puis sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 4.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h10.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ZEHAF (à partir du 3.4)

**Etaient absents** : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT

**Secrétaire de séance** : M. Pierre CONTOZ

**Procurations de vote** :

**Mandants** : A. BLESSEMAILLE, A. POULIN

**Mandataires** : D. SCHAUSS, F. PRESSE

## Subvention à UBFC (Université Bourgogne Franche-Comté) - Premières Assises régionales de la Vie étudiante à Besançon

**Rapporteur :** Gabriel BAULIEU, Vice-Président

**Commission :** Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2018 et au PPIF 2018-2022 « Enseignement Supérieur »	Montant prévu au BP 2018 : 350 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 1 000 €

### Résumé :

Plus de 23 000 étudiants sont inscrits dans un des établissements d'enseignement supérieur du Grand Besançon. La vie étudiante est un élément majeur de la dynamique de notre territoire. L'UBFC, chargée d'élaborer et de mettre en œuvre le Schéma Directeur de la Vie étudiante (SDVE), a organisé les premières Assises de la Vie étudiante en Bourgogne Franche-Comté, à Besançon, le 3 avril 2018. Cet événement avait pour objectif de réunir et de faire dialoguer une grande partie des acteurs impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie étudiante en région. Conformément à la Stratégie de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Grand Besançon, adoptée le 31 mars 2016, le Grand Besançon souhaite apporter son soutien à hauteur de 1 000 € pour participer à l'organisation à Besançon, des premières Assises de la Vie étudiante en Bourgogne Franche-Comté.

### I. Contexte

L'Université Bourgogne Franche-Comté (UBFC) est une Communauté d'universités et d'établissements, créée le 1er avril 2015 dont le siège est à Besançon (campus de la Bouloie). La Comue est issue d'une démarche fédérative forte et regroupe sept membres, universités et écoles à parts égales : l'Université de Franche-Comté (UFC), l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSM), l'Université de Bourgogne (uB), l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard (UTBM), AgroSup Dijon, Burgundy School of Business Dijon (BSB) et le centre de Cluny de l'Ensam. Les établissements appartenant à la Comue UBFC accueillent plus de 58 000 étudiants sur 22 sites répartis sur l'ensemble du territoire de la Région Bourgogne Franche-Comté.

L'UBFC est chargée d'orchestrer la stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne Franche-Comté et a inscrit, dans ses axes prioritaires, le développement de la qualité de la vie étudiante sur les différents sites universitaires de la grande région, en premier lieu desquels Besançon, l'un des 3 pôles universitaires avec Belfort-Montbéliard et Dijon.

L'UBFC élabore un Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) qui définit une politique globale de vie étudiante sur le territoire (ce schéma s'inscrit dans le cadre du plan national de vie étudiante - PNVE). Le schéma UBFC s'articule avec les enjeux définis dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation (SRESRI) de la région Bourgogne Franche-Comté, partenaire aux côtés du CROUS, dans l'engagement et le soutien à l'élaboration et la mise en œuvre du projet UBFC d'amélioration de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire.

### II. Les Assises de la Vie Étudiante en Bourgogne Franche-Comté : 1<sup>ères</sup> Assises le 3 avril 2018 à Besançon

Organisées par l'UBFC et accueillies par l'UFC, les premières Assises de la vie étudiante en Bourgogne Franche-Comté, ont été l'occasion de réunir et de faire dialoguer, une grande partie des acteurs impliqués dans l'amélioration de la qualité de vie étudiante.

Le site de Besançon a été choisi pour accueillir la première édition de cet événement d'envergure à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté qui s'est déroulé le mardi 3 avril 2018 sur le campus de la Bouloie à l'UFR SJEFG (Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion).

Elément majeur de la politique régionale de la Vie Etudiante, ces Assises ont été l'occasion pour les étudiants de développer la politique qui leur est destinée, au travers du Schéma directeur de la vie étudiante.

L'événement a réuni environ 500 participants, étudiants mais également personnels et enseignants des établissements, ainsi que les acteurs territoriaux, économiques et sociaux.

Cette journée avait pour but notamment de développer la Vie Étudiante dans la Région, pour les étudiants et par les étudiants, leur permettre de rencontrer les autres communautés étudiantes, de partager les bonnes pratiques et la mise en place de nouveaux projets. Ces temps d'échanges ont été une opportunité pour chacun de prendre part au débat et d'apporter sa contribution avec la possibilité d'animer un atelier ou de préparer une présentation orale.

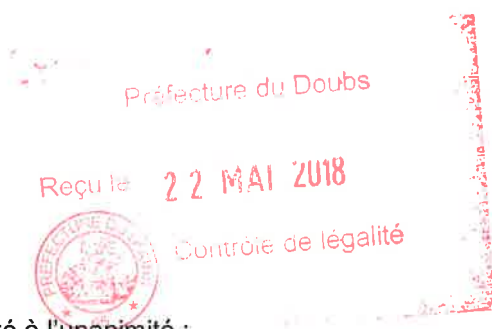
La qualité de vie étudiante participe à la réussite des étudiants. Elle contribue à encourager les lycéens à s'engager dans des études supérieures et, les étudiants à les poursuivre au-delà des filières courtes. Ces actions sont d'autant plus importantes que la région Bourgogne Franche-Comté est caractérisée par un fort taux de boursiers et un faible taux de poursuites d'études.

Besançon, Ville universitaire, compte plus de 23 000 étudiants et participe activement à l'amélioration de la qualité de vie de ses étudiants via le Comité de site de la Vie étudiante sur le Bassin de Besançon, aux côtés du CROUS, du Rectorat, de l'UFC, de l'ENSMM et de la Région.


Conformément à la Stratégie de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Grand Besançon, adoptée le 31 mars 2016, le Grand Besançon souhaite apporter un soutien financier à hauteur de 1 000 € pour participer à l'organisation des premières Assises de la Vie étudiante en Bourgogne Franche-Comté.

**MM. N. BODIN, JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'UBFC (COMUE Université Bourgogne Franche-Comté) au titre de l'organisation des premières Assises de la Vie étudiante à Besançon.**



Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 4